

bonjour,

en ce qui concerne l'agriculture comme tout autre domaine de l'économie du 21<sup>e</sup> siècle, l'analyse doit être faite en fonction des trois variables du développement durable : prospérité économique, "durabilité" environnementale et justice sociale.

en ce qui concerne la prospérité économique, il y a un maître mot : productivité. pour être prospère, l'agriculture doit être efficace, donc industrielle et générer des rendements de culture élevés. la ferme est une entreprise comme une autre. à mon sens, les subventions gouvernementales doivent donc être réduites. de cette manière, on force les entrepreneurs à l'innovation et à augmenter leur productivité. par contre, si la réglementation d'ici - qui contraint les agriculteurs à produire en qualité d'abord et en quantité ensuite - met les agriculteurs du québec en concurrence inégale avec les producteurs du brésil et de la chine, il faut revoir les barrières tarifaires. on n'a pas à niveler par le bas. québec doit inclure le véritable coût environnemental et social de ces productions étrangères en les taxant davantage que les productions locales.

néanmoins, il nous faut aussi assurer la viabilité de ces rendements agricoles, en ayant des pratiques qui - en plus d'être industrielles - sont intégrées au cycle et à l'équilibre des écosystèmes ruraux. il faut par exemple assurer la rotation des cultures de manière à utiliser moins d'engrais et de pesticides; il faut planter des haies coupe-vent et fragmenter les grandes superficies pour limiter l'érosion des sols, et stimuler la biodiversité qui participe au contrôle des insectes nuisibles aux cultures.

voilà en ce qui concerne la production, maintenant en ce qui concerne la consommation, si nous voulons faire des choix durables, une agriculture régionale s'impose. en effet, le transport des denrées alimentaires est extrêmement polluant. on évalue qu'un aliment parcourt en moyenne 2000 km pour se rendre dans l'assiette du consommateur. en ce sens, je pense que québec devrait instaurer une politique de différenciation au niveau des prix - en taxant davantage les produits importés, dont le coût environnemental n'est nulle part pris en compte -, et/ou faire campagne - non pas de sensibilisation, mais - de responsabilisation afin que la population comprenne son propre intérêt à consommer une nourriture locale - régionale, ou biorégionale, selon la terminologie.

enfin, si les considérations écologiques sont d'abord l'impératif de cette consommation locale, politisée et éthique, celle-ci aura bien entendu des répercussions favorables sur la justice sociale. en achetant local, les citoyens-consommateurs québécois créeront plus ou moins un nouveau contrat social entre ruraux et urbains qui assurera : la demande pour les produits de nos agriculteurs et des revenus plus ou moins stables ou garantis pour ceux-ci; l'occupation de notre territoire, sa gestion et son aménagement en regard des exigences de l'équilibre des écosystèmes - qui assure une productivité maximale -; la réduction des émissions polluantes dues au transport des aliments.

pour finir, l'agriculture est un sujet éminemment délicat ; prenez par exemple l'échec de la ronde de doha de l'omc, qui portait entre autre sur la libéralisation de l'agriculture. prendre les bonnes décisions peut souvent avoir un coût politique immense. lorsque les meilleures recommandations auront été synthétisées, il faudra faire une longue campagne d'information pour expliquer aux citoyens le bien-fondé de cette réforme majeure de l'agriculture.

simon guertin-armstrong